

# Conduire et réussir les entretiens professionnels

**Durée : 14 heures**

Formatrice : Estelle PERROT

Lieu : FIDEI RH / sur site / en Visio

Personne à contacter : Stéphanie MASSART  
03.21.65.16.18

Tarif : Pour les tarifs merci de nous contacter\*



Accès conforme aux stagiaires en situation de handicap.

## PUBLIC

- Toute personne ayant à conduire des entretiens professionnels

## LES PLUS DE LA FORMATION

- Appropriation de l'entretien professionnel comme un incontournable de la « GPEC »
- Simulations d'entretien
- Intégration des spécificités de l'entreprise
- L'expertise de l'intervenante dans le domaine

## PRÉ-REQUIS

- Aucun autre prérequis

## OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles obligations concernant l'entretien professionnel
- Clarifier les enjeux de l'entretien professionnel
- Définir les points clés d'un entretien professionnel
- Préparer et structurer ses entretiens professionnels
- Élaborer des outils et des grilles pour faciliter la conduite des entretiens professionnels
- Améliorer ses techniques d'entretien : écoute, questionnement, posture.

## CONTENU

**Les obligations juridiques de l'entretien professionnel**

**Comprendre les enjeux de l'entretien professionnel**

**Les 3 étapes de l'entretien professionnel**

**Conduire l'entretien professionnel**

**Acquérir les techniques pour conduire l'entretien professionnel**

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique  
Illustration  
Échange sur les problèmes concrets ou difficultés rencontrées  
Exercice d'application  
Mise en situation  
Jeux de rôle

## MOYENS ET SUPPORTS MIS À DISPOSITION

Salle de formation équipée  
Ordinateur  
Écran de projection  
Connexion Wi-fi  
Paper Board  
Imprimante  
Photocopieur  
Support remis au stagiaire (classeur, clé USB...)

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Positionnement à l'entrée de formation  
Exercices d'évaluation des acquis  
Élaboration et mise en œuvre d'un Plan d'Actions Personnel (PAP)  
Feuilles d'émargement et attestation de fin de formation  
Document d'évaluation de satisfaction  
Nouvelle évaluation plusieurs mois après pour mesurer le transfert des acquis sur la base de réalisations concrètes décidées à l'issue de la formation

\*Possibilité de prise en charge par votre OPCO